

**Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Location de l'atrium du musée
en soirée pour des manifestations de prestige - Réaffectation de la recette
sur le budget communication du Musée**

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Cette offre de location de l'atrium du musée existait dans le passé. Toutefois, en raison de l'absence de demande ces dernières années, cette disposition avait été supprimée.

Aujourd'hui, la tendance a changé et la direction du musée est sollicitée pour accueillir dans ses murs des cocktails organisés le plus souvent pour clôturer un congrès, un séminaire universitaire, une manifestation à caractère prestigieux.

Le produit de ces recettes pourrait être réaffecté sur le budget communication du musée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser à nouveau la location de l'atrium du musée pour des manifestations de prestige exclusivement, dans les conditions suivantes : en soirée de 18 h 30 à 23 h (à l'exception des mardis et dimanches) au tarif de 1 500 € la soirée pour des cocktails debout (200 personnes maximum) comprenant une visite guidée du musée (collections permanentes ou expositions temporaires),

- d'autoriser l'encaissement en recettes du produit de cette location par décision modificative au budget de l'exercice courant sur l'imputation 75.322/752.52000 et le réaffecter en dépenses sur l'imputation 011.322/6231.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 5 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2005.